Annexe 6 : Diagnostic des chaînes de valeur lait en Guinée Conakry

Rapport

Dr Djiby DIA

Mars 2019

Table des matières

Liste des sigles et acronymes 3

Introduction 4

I. L'état du secteur de l'élevage et du lait en Guinée Conakry 5

1.1. L'importance de l'élevage 5

1.2. Les systèmes de production 5

1.3. Place dans de l'élevage dans l'économie 6

II. Évolution de la production, de la transformation, des importations et de la consommation des produits laitiers en Guinée 7

2.1. La production locale de lait 7

2.2. La transformation du lait 7

2.3. Les importations de laits et produits laitiers 9

2.4. La consommation et commercialisation de lait et produits laitiers 10

III. Les projets et investissements mis en œuvre sur la filière laitière 14

3.1. Le Projet de gestion durable du bétail ruminant endémique 14

3.2. Le projet d'appui à l'amélioration de la collecte, de la transformation et de la commercialisation du lait et des produits laitiers 16

3.3. Le Programme national d'insémination artificielle 17

IV. Les politiques d'élevage 18

4.1. Les stratégies et plan d'actions de développement de l'élevage à moyen et long termes 18

4.2. Le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2018 – 2025 et la Politique Nationale de Développement Agricole 19

Conclusion 21

Références bibliographiques 22

Annexes 23

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

BAME :	Bureau d'Analyses Macro-Économiques
CAE :	Centres d'appui et de démonstration de l'élevage
CEDEAO :	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIRAD :	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
DNE :	Direction nationale de l'élevage
DNPIA :	Direction nationale des productions et industries animales
FAO:	Food and Agriculture Organization of the United Nations
IAV :	Institut agronomique et vétérinaire
INS :	Institut national de la statistique
IRAG :	Institut de Recherche Agronomique de Guinée
ISRA :	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
LPDA :	Lettre de Politique de Développement Agricole
PASANDAD :	Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable
PNDA :	Politique Nationale de Développement Agricole
PNIAG :	Programme national d'insémination artificielle en Guinée
PNIASAN :	Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PROGEBE :	Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique en Afrique de l'Ouest
PRSE :	Projet de Restructuration des Services de l'Élevage
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA :	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

INTRODUCTION

La République de Guinée couvre une superficie de 245 857 Km² pour une population estimée à environ 11 555 061 habitants en 2017. La population rurale, estimée à 64,41% de la population totale, tire l'essentiel de ses revenus (79%) des activités agricoles (République de Guinée, 2017).

La Guinée comprend quatre régions naturelles qui sont : la Guinée Maritime (ou Basse Guinée), la Moyenne Guinée (ou Fouta-Djalon), la Haute Guinée et la Guinée Forestière.

Ce rapport sur le diagnostic de la filière lait en Guinée Conakry s'inscrit dans le cadre de la réalisation de l'étude de faisabilité de l'Offensive Régionale pour la promotion des chaines de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest réalisée à la demande de la CEDEAO, et dont la mise en place est coordonnée par le Hub Rural. Il rend compte d'une mission de terrain effectuée du 02 au 07 octobre 2018 dans le cadre d'une convention de collaboration entre l'ISRA et le CIRAD qui assure la coordination de l'étude de faisabilité régionale.

Dans cette étude, cinq résultats majeurs étaient attendus :

– le panorama des activités des laiteries basées en Guinée (place dans le marché guinéen, volumes et types de produits laitiers, stratégie dans l'usage du lait de collecte et du lait importé) est connu ;

– la description de l'évolution de la production, de la transformation, des importations et de la consommation des différents types de produits laitiers en Guinée est faite ;

– le schéma simplifié des filières laitières en Guinée est dessiné ;

– la synthèse des projets étatiques guinéens visant le développement de la collecte et de la transformation de lait local est réalisée ;

– la synthèse des politiques publiques impactant la compétitivité du lait local en Guinée est tirée.

L'ISRA-BAME avait pour tâche de :

– réaliser un diagnostic des filières laitières en Guinée (monographie) ;

– réaliser des interviews, notamment à Conakry, avec les responsables des laiteries et avec les responsables des ministères (Élevage, Commerce, Douanes, Services statistiques…) pour appréhender leurs stratégies ;

– établir une base bibliographique relative aux filières laitières en Guinée.

Ce rapport est structuré en quatre parties. La première partie traite de l'état du secteur de l'élevage et du lait en Guinée Conakry. La seconde partie aborde l'évolution de la production, de la transformation, des

importations et de la consommation des produits laitiers en Guinée. La troisième partie est relative aux projets et investissements mis en œuvre sur la filière laitière. La dernière partie est consacrée à un survol des politiques d'élevage en Guinée.

I. L'ETAT DU SECTEUR DE L'ELEVAGE ET DU LAIT EN GUINEE CONAKRY

1.1. L'importance de l'élevage

La Guinée Conakry est un pays d'élevage. On note un cheptel important et diversifié (tableau 1), même si par ailleurs la valorisation des produits d'élevage est encore relativement faible. Ce cheptel est aussi inégalement réparti sur le territoire national. La région du Fouta Djalon est considérée comme la principale région d'élevage bovin de la Guinée et contribue à fournir la ville de Conakry en lait caillé. C'est de cette région et de ses confins qu'arrive l'essentiel de l'approvisionnement en lait caillé de la capitale. Il existe en effet un véritable « losange laitier » délimité par Koundara au nord-ouest, Boké à l'ouest, Dinguiraye à l'est et Kindia au sud-est (FAO, sd).

Tableau I : *Cheptel guinéen de 2011 à 2016 (en milliers)*

Espèces	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bovins	5 175	5 459	5 758	6 074	6 407	6 759
Ovins	1 723	1 838	2 092	2 082	2 231	2 380
Caprins	2 061	2 199	2 504	2 487	2 671	2 851
Porcins	100	104,8	110	115	121	127
Volailles locales	22 504	23 855	25 286	26 803	28 411	30 116

Source : Ministère de l'Élevage

1.2. Les systèmes de production

En Guinée Conakry, on note grossièrement deux systèmes de production qui ne sont pas d'égale performance encore moins d'égale représentativité.

Les systèmes extensifs et semi-intensifs dominent l'élevage guinéen. Ils sont réputés peu productifs, avec une mobilité des troupeaux, la mixité des espèces exploitées et le faible transfert de technologies (techniques améliorées d'alimentation et d'abreuvement des animaux) qui en constituent encore les

principaux traits de caractère, rendant difficile le contrôle de la reproduction et la réalisation des soins sanitaires (République de Guinée, 2017). Dans ce système, on note une faible utilisation de races à haut potentiel de production. La quasi-totalité du cheptel national est constitué de races locales, dont la Ndama qui, malgré leur rusticité et leur pouvoir d'adaptation, présentent des paramètres de production et de reproduction encore faibles (0,4 à 0,8 litre de lait par vache par jour, hors consommation du veau) et un déficit d'amélioration génétique, basé sur le croisement des races locales à celles à haut potentiel de production (République de Guinée, 2017). Dans les documents de programme comme le PNIASAN (Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle), des observations alarmantes sur le système extensif y sont consignées. On note très peu d'unités pastorales aménagées, les infrastructures telles que les forages pastoraux les enclos de vaccination sont quasi inexistants. On décèle la présence de quelques marchés à bétail, environ une quinzaine de type primaire sur le plan national. Certains d'entre eux sont sommairement aménagés mais la plupart est vétuste. Les conditions d'hygiène y sont précaires du fait de l'absence d'un système d'assainissement adéquat.

Par ailleurs, le système intensif en zone périurbaine est peu important, son adoption encore lente surtout en ce qui concerne l'élevage bovin. Cependant, s'agissant de l'aviculture et de l'élevage de porcs, des dynamiques importantes sont en cours dans les zones urbaines et périurbaines du pays.

Les options politiques soulignent ainsi la nécessité d'améliorer les pratiques agricoles (« un axe prioritaire pour augmenter la productivité de l'élevage guinéen ») dans le sous-secteur de l'élevage en termes d'amélioration de la productivité des races locales par la mise en œuvre de programmes adaptés d'amélioration génétique (croisement et sélection). Nous verrons les actions dans la partie consacrée aux options politiques.

1.3. Place dans de l'élevage dans l'économie

L'élevage occupe une importante partie de la population rurale guinéenne constituée majoritairement d'agropasteurs. Le Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable (PASANDAD) vise, à l'horizon 2020, une croissance annuelle du secteur primaire de 6,5% et une réduction de l'incidence de la pauvreté alimentaire de 18,2% en 2012 à 9,1%. L'élevage qui contribue au PIB avec l'agriculture, la chasse, la pêche et la foresterie (secteur primaire), joue un rôle déterminant dans l'économie guinéenne. Ce sous-secteur élevage « a enregistré une progression de production plus importante, environ 3,5 % de croissance additionnelle en moyenne par an entre les périodes Pré- et Post PNIA contre 2,6 % pour le sous-secteur agriculture ». Cependant, en dépit de tout le potentiel en élevage du pays, la contribution à l'économie est encore très faible (entre 3 et 4%). Le

budget du ministère en charge de l'élevage entre 2011 et 2016 a toujours varié entre 0,1 et 0,4% du budget global de la Guinée.

II. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION, DE LA TRANSFORMATION, DES IMPORTATIONS ET DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LAITIERS EN GUINEE

2.1. La production locale de lait

La production de lait en Guinée est majoritairement constituée de lait de vache. On rencontre très peu de lait de chèvre ou de brebis. Cette production, bien qu'en constante progression depuis 2010, est encore visiblement marginale pour couvrir les besoins de consommation nationale. Elle se situe autour de 190 millions de litres de lait par an (tableau 2), soit environ le quart des besoins de consommation du pays. Cette production est également saisonnière et régionale. Il faut rappeler que dans les années 90, la production laitière annuelle exploitée était évaluée à 25 litres de lait par bovin recensé, soit 54 688 000 litres.

Tableau II : *Production laitière guinéenne de 2010 à 2016 (en milliers de litres)*

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Lait de vache	139 369	147 013	155 076	163 582	172 554	182 018	192 002

Source : Ministère de Élevage

2.2. La transformation du lait

En ce qui concerne la transformation, le traitement et la conservation des produits laitiers en République de Guinée, les infrastructures existantes sont essentiellement situées au niveau des chefs-lieux de préfectures et de certaines sous-préfectures. On rencontre quelques mini laiteries, promues par des programmes de développement de l'élevage comme la FAO, le PROGEBE... Les infrastructures sont pour la plupart (à l'exception de celles nouvellement construites et qui ne sont pas toutes fonctionnelles) vétustes et ne sont pas dotées de chaine de froid ni de sources d'énergie susceptible de les faire fonctionner convenablement. Les unités industrielles de transformation du lait sont, quant à elles, peu développées. Elles produisent du yaourt ou conditionnent et transforment le lait en poudre à partir de matières premières importées.

Cependant, on peut montrer l'exemple de la ferme de Fandié dans la zone de Forécariah.

Encadré n°1 : *La Ferme de Fandié, Mme Jacqueline M SULTAN, promotrice et directrice*

En 2000, Mme Sultan décide de mettre en place une ferme agro-pastorale dans un domaine de 120 hectares pour une meilleure synergie agriculture-élevage. La production de lait à partir d'un élevage bovin est choisie, mettant en avant l'amélioration de la ndama *par le biais de l'insémination artificielle. Le noyau de départ acheté à Gaoual et à Boké, est croisé avec la Holstein, la Montbéliarde et la Brune Suisse. Ce qui a permis de passer d'un à deux litres de lait, à 10, voire 11 litres par jour avec une seule traite. La moyenne est de cinq à six litres dans des conditions rudes (6 mois de pluie, dans la boue).*

Dix-huit ans après (2018), le troupeau est composé essentiellement de métis. Il ne subsiste qu'une dizaine de ndama*. En effet, depuis 2007, les croisements se sont arrêtés à la F1 à dessein. Avec une* ndama *croisée à un exotique (3/4) on a eu une production de sept litres avec des caractères de rusticité. Au fil des ans, il n'est plus fait recours à l'insémination, mais plutôt à la monte naturelle.*

Cependant, lors des tensions politiques traversées par la Guinée, l'absence de suivi à la ferme a fait que les animaux se sont croisés naturellement. La production avait baissé. En 2007, la production quotidienne s'élevait à 100 litres. Actuellement, elle n'est que de la moitié environ. Cette production de lait ne peut répondre à la demande.

La transformation est intervenue à partir de 2005 lorsque les premières F1 sont apparues. Elle permet d'entretenir un réseau de 80 points de vente à Conakry (stations, supérettes).

La vente de lait ne permet pas de faire fonctionner la ferme. Les intrants, les pots vides sont importés du Sénégal. La ferme ne couvre que les salaires et à peine l'achat des compléments constitués de drêche de brasserie, de graine de coton, de paille de riz et de tourteau de palmiste. Actuellement, 13 hectares de panicum permettent de venir en appoint à l'alimentation des 125 à 130 têtes.

L'alimentation, l'accessibilité, la santé animale (dermatophyloses en période humide) sont les principales contraintes au développement de la ferme qui ne reçoit aucun appui de l'État. Elle ne bénéficie pas d'exonération de la TVA, encore moins de faveur sur la graine de coton. De plus, la ferme est située à 80 kilomètres de Conakry, son principal marché, posant ainsi des problèmes de compétitivité.

Le litre de lait transformé (sucré ou non) est vendu à 30 000 GNF ; le yaourt à 4 000 GNF le pot de 120 millilitres. Par ailleurs, d'autres produits comme Ardo (importé du Sénégal) avec une gamme plus diversifiée sont les concurrents des produits de la ferme.

Les produits de la ferme sont essentiellement le lait fermenté sucré et non sucré, le yaourt. La production ne connait presque pas de mévente. La qualité organoleptique rentre totalement dans le goût des consommateurs rencontrés.

Les produits de la ferme de Fandié. Du Yaourt sucré dans un pot de 120 ml et du lait caillé sucré dans un contenant de 500 grammes.

© D. Dia, oct. 2018

FIGURE 1. — Produits locaux commercialisés par la ferme de Fandié

En dehors de la transformation locale, d'autres produits sont sur le marché guinéen issus de la reconstitution de la poudre de lait. Le plus gros du marché est surtout celui des produits importés du Sénégal et de l'Europe. Comparativement à des pays comme le Sénégal, le Mali, le Niger, la présence des unités de transformation laitière industrielle ou artisanale est marginale.

2.3. Les importations de laits et produits laitiers

Le pays importe chaque année près de 20 000 tonnes équivalent lait. Ce lait, vendu à un prix plus élevé que le lait local, est retrouvé dans tout le pays ; il est utilisé principalement au petit déjeuner. De grandes quantités de lait en poudre sont également importées et utilisées pour la fabrication de yaourts et de lait caillé, parfois mélangé avec du lait caillé naturel.

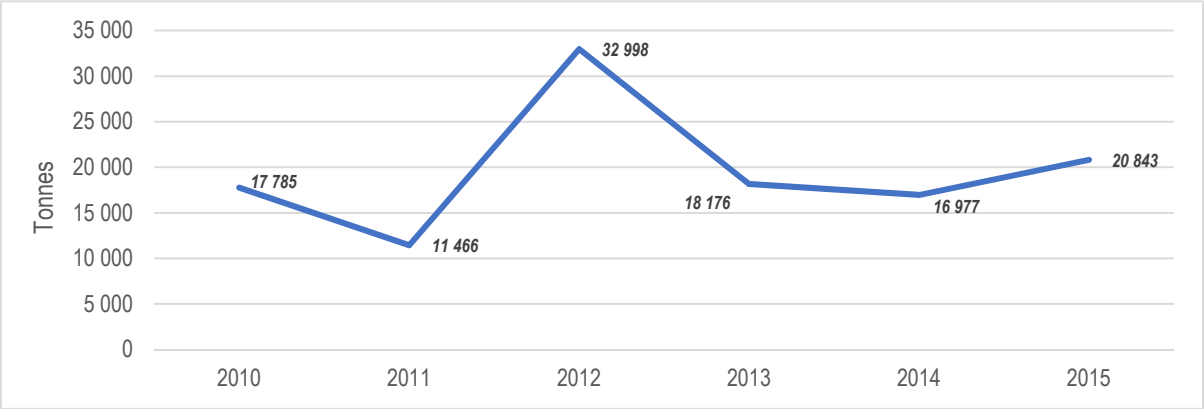

FIGURE 2. — Importation de produits laitiers en Guinée de 2010 à 2015

Source : Port Autonome de Conakry (PAC)/Direction d'Exploitation/Service

La Guinée importe principalement de la Belgique, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, du Sénégal. Les principaux produits importés sont le lait concentré non sucré, la poudre de lait de vache, le beurre, le fromage. En 2016, les importations de produits laitiers ont atteint 31 584 000 US dollars (FAOSTAT, 2019), dont 2 662 000 US dollars importés du Sénégal. D'autres pays africains comme la Côte d'Ivoire livrent du lait et des produits laitiers à la Guinée Conakry. En Europe, la Belgique et le Royaume-Uni sont les plus grands fournisseurs de la Guinée.

2.4. La consommation et commercialisation de lait et produits laitiers

La production nationale couvre faiblement les besoins de consommation en lait et produits laitiers. Le taux de couverture des besoins de la population est de 25,5 % en 2018 (République de Guinée, 2018). Le lait est utilisé comme boisson le soir ou dans la composition du petit déjeuner, notamment la poudre de lait. Les yaourts sont de plus en plus consommés en milieu urbain, où on constate un renouvellement des habitudes de consommation avec une frange de la population de plus en plus exigeante sur la présentation et la qualité des produits.

Les femmes constituent les principales actrices du commerce du lait en Guinée. Elles collectent le lait dans les villages et dans les parcs et le revendent sur les marchés ou le long des principaux axes routiers.

Les prix du lait local ont fortement évolué en 2010 et 2016, passant du simple au double. Ils étaient de 5 000 GNF en 2010 et ont atteint des pics de près de 12 000 GNF en 2012.

Tableau III : *Prix du litre du lait de vache en Guinée de 2010 à 2016 (en francs Guinéen[1])*

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Lait de vache	5 116	10 992	11 985	10 564	11 333	10 506	8 285

Source : Institut National de la Statistique de Guinée, 2017

Les prix des produits laitiers locaux (lait frais, lait caillé, beurre) varient d'une région à l'autre (Fig. 3, 4 et 5). Ils sont relativement plus élevés dans les régions de Conakry et la Basse Guinée. Ces régions sont plutôt réceptrices et consommatrices de lait. Elles constituent le marché vers lequel l'essentiel de la production transformée ou non est acheminée. Des commerçants de Conakry ou d'autres régions font également la navette entre la capitale et les zones de production pour approvisionner le marché de Conakry. Les coûts d'exploitation sont en revanche assez élevés compte tenu des distances, de l'état des routes, de la faiblesse du trafic assuré par les transports en commun. Ces facteurs ne contribuent point à rendre compétitive la filière laitière locale et impactent sur les prix pratiqués notamment à la

[1] 1 GNF équivaut à 0,05 XOF

capitale Conakry. Ce problème n'a pas épargné le projet de la FAO de 2003 sur les mini laiteries qui a été « confronté à des difficultés de collecte, avec des quantités insuffisantes de lait frais, et cela en raison notamment de l'enclavement des zones de production autour de Pita, de l'atomisation de la production entre les mains de petits agro-éleveurs qui détiennent 80% du bétail, et du temps de transport vers le centre de transformation ».

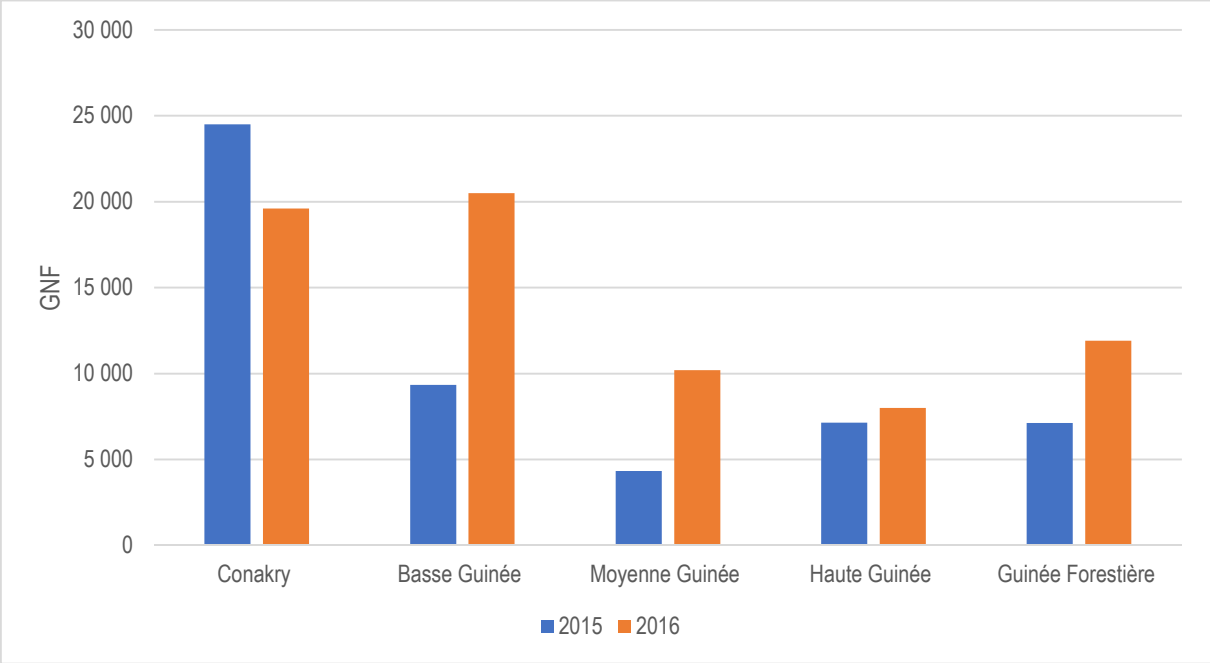

FIGURE 3. — Variation du prix du litre de lait frais selon les régions en 2015 et 2016

Source : Institut National de la Statistique de Guinée, 2017

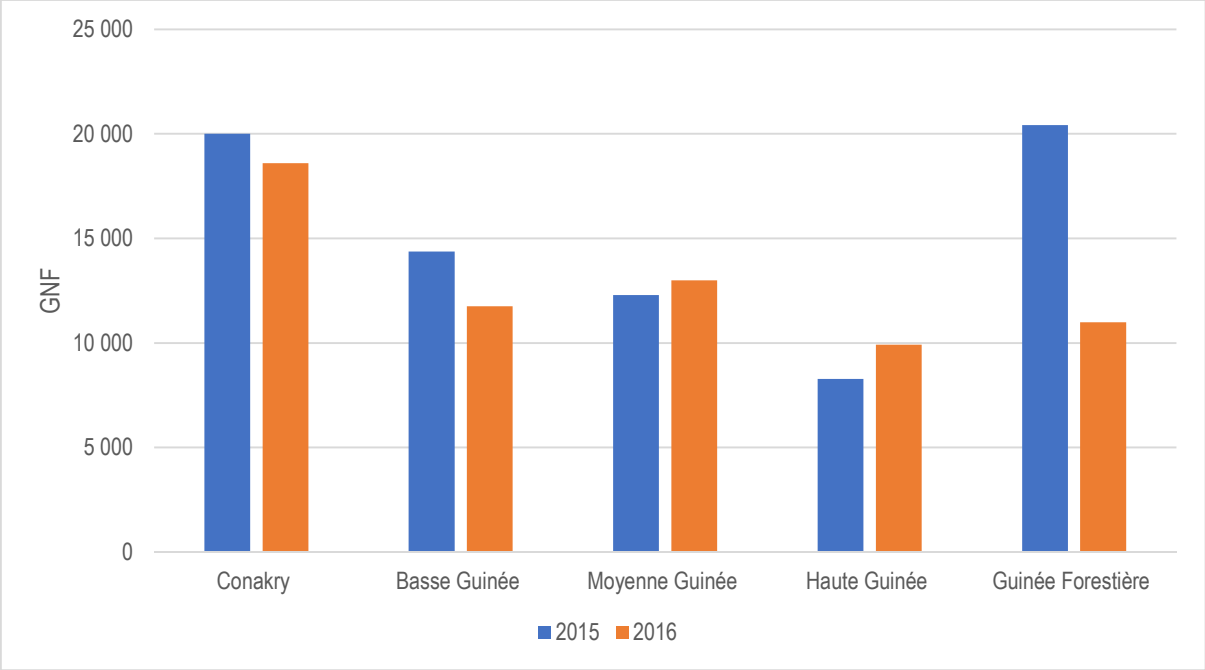

FIGURE 4. — Variation du prix du litre de lait caillé selon les régions en 2015 et 2016

Source : Institut National de la Statistique de Guinée, 2017

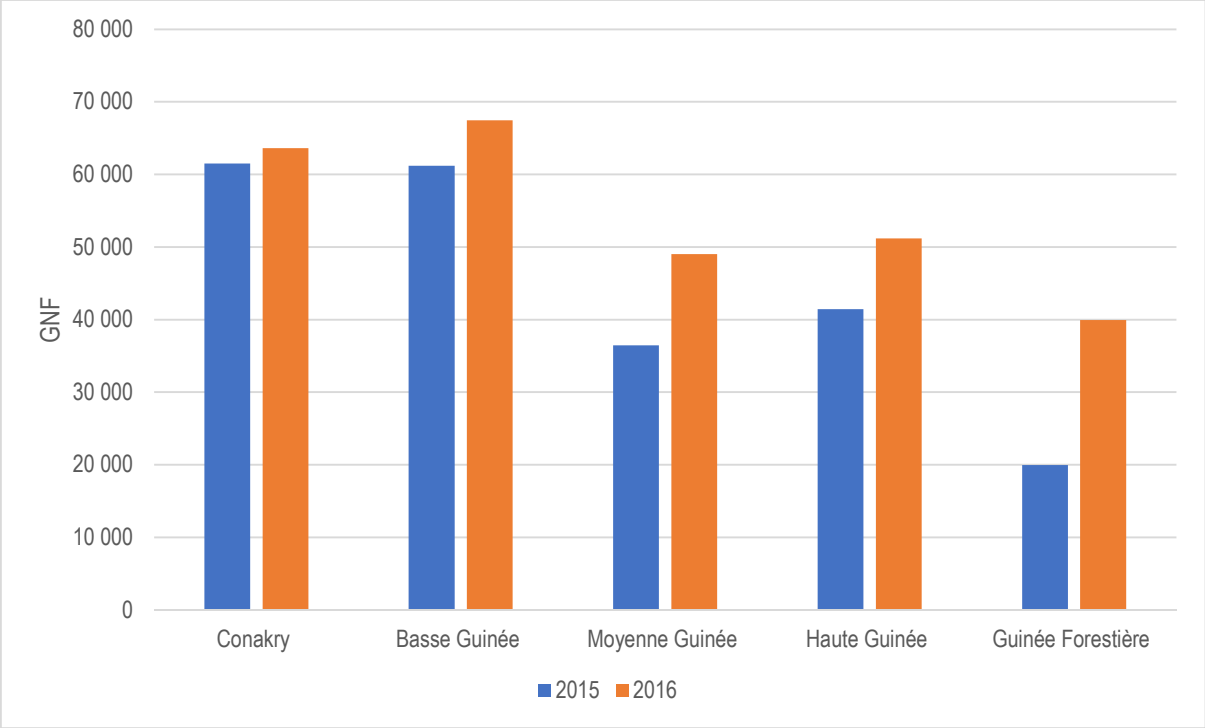

FIGURE 5. — Variation du prix du litre de beurre de lait selon les régions en 2015 et 2016

Source : Institut National de la Statistique de Guinée, 2017

Sur le marché, les prix à la consommation ont connu des hausses régulières entre 2010 et 2015 pour l'ensemble des produits laitiers, qu'ils soient produits localement ou importés en l'état ou importés et reconstitués.

Tableau IV : *Évolution du prix moyen à la consommation de quelques produits laitiers de 2010 à 2015 (en francs Guinéen)*

Produit	Unité	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Yaourt local, BEST-YAOURT	Pot 120 ml	1 893	1 930	2 011	2 258	2 353	2 415
Yaourt importé	Pot 120 ml	3 325	3 355	3 407	3 614	3 850	3 850
Lait concentré sucré	Boîte 270 g	5 321	6 670	7 927	8 546	8 683	8 860
Lait concentré non sucré	Boîte 270 g	2 693	3 242	3 440	3 458	3 470	3 470
Lait en poudre de bébé	Boîte 500 g	26 617	29 342	36 642	39 650	41 217	41 033

Source : Auteur, d'après les données du MP/INS/Section statistiques des prix

Deux circuits bien distincts caractérisent le commerce du lait en Guinée : le circuit des produits importés et celui de la production locale. Ils sont par ailleurs tous relativement courts.

Les produits importés sous diverses formes (poudre de lait en sac et en boîte, lait concentré, lait stérilisé, fromage, beurre…) sont livrés aux grossistes qui à leur tour ravitaillent le marché de détail auprès des boutiques, épiceries et supermarchés.

Des produits laitier (margarine de table, lait concentré en boîte, lait stérilisé en brique et en bouteille dans une grande surface de Conakry.

© D. Dia, oct. 2018

FIGURE 6. — Produits importés commercialisés par les grandes surfaces de Conakry

Quant aux produits locaux, le circuit est encore très court avec trois tracés en fonction de l'acteur. Le premier, plus fréquent, est celui traditionnel de vente de lait caillé dans des calebasses ou dans des bidons, au « porte à porte » ou au bord des voies de circulation. Le second tracé, très lié au premier schéma, suit le circuit éleveur, laiterie, marché local par glaciaires tenus par les femmes et peut arriver à Conakry avec cependant beaucoup de contraintes d'accès. Le troisième tracé, marginal en effectif, suit le circuit plus droit, partant de la ferme dans la périphérie de Conakry vers les boutiques et supermarchés de Conakry.

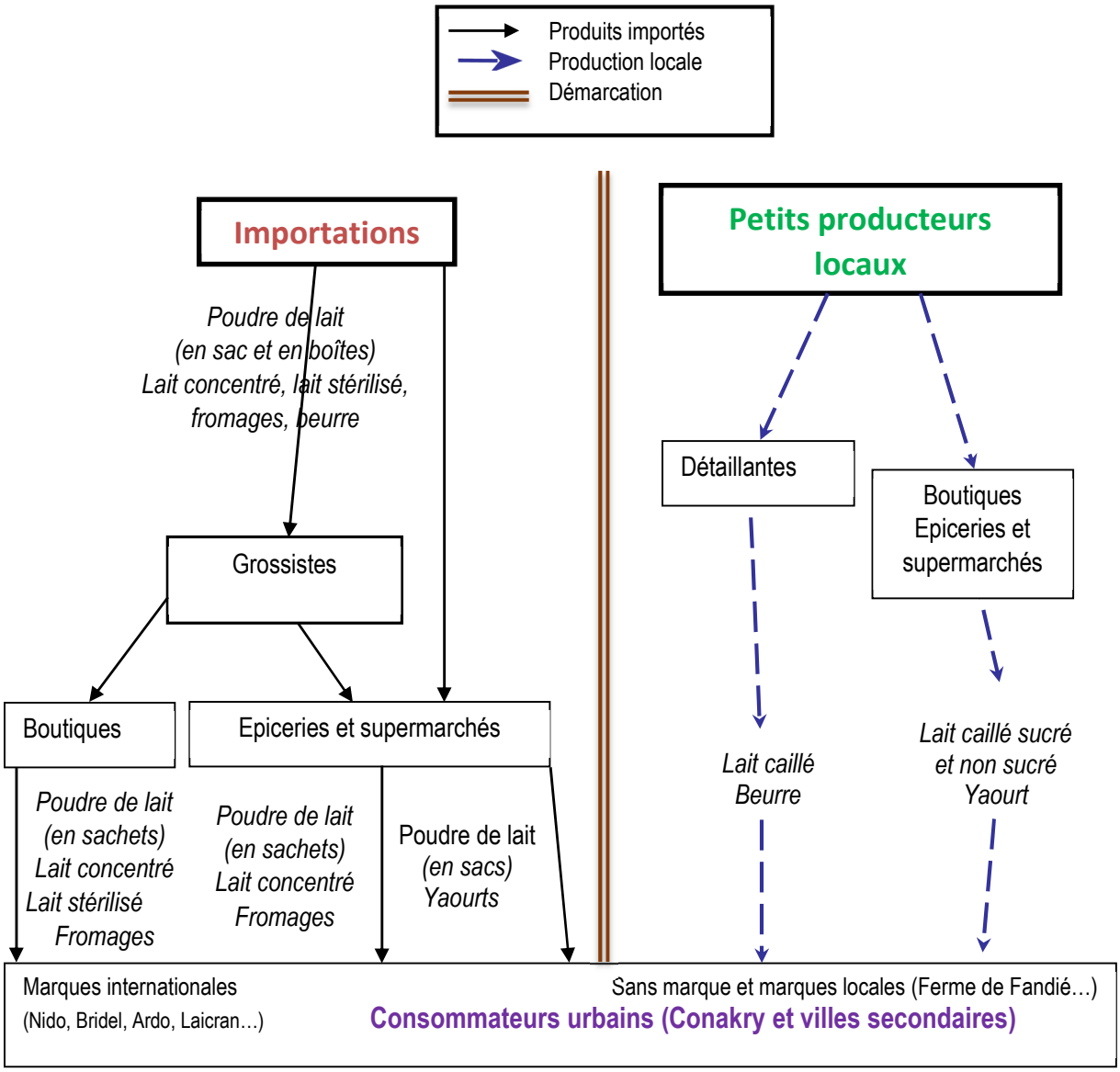

FIGURE 7. — Schéma simplifié du sous-secteur lait en Guinée Conakry

III. LES PROJETS ET INVESTISSEMENTS MIS EN ŒUVRE SUR LA FILIERE LAITIERE

3.1. *Le Projet de gestion durable du bétail ruminant endémique*

Le Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE-Guinée) a conduit des activités de 2009 à 2015 dans plusieurs sites en Guinée, foyers de la trypanosomiase. Des enquêtés ont été réalisées dans les sites du projet et ont indiqué « qu'en général, plus de la moitié des éleveurs possédant des vaches en lactation vendent du lait et en tirent un revenu substantiel constituant 86% des revenus provenant des bovins ». Cela a justifié le choix du projet de soutenir et de valoriser la production laitière chez les petits producteurs en zone rurale pour accroitre leurs revenus. Ainsi, le PROGEBE a entrepris l'implantation de mini laiteries dans certains de ses sites où la production laitière est relativement importante pour « encourager l'organisation de la collecte et de la

transformation du lait à petite échelle, sous la forme d'une activité génératrice de revenus et durable en matière de sécurité alimentaire des ménages ».

L'approche choisi par le projet est la suivante :

— le choix des sites d'implantation des mini laiteries en fonction de critères bien définis tels que : le volume de production, l'accessibilité, la présence d'activités de base sur la collecte et la transformation locale du lait ;
— la réorganisation des groupements féminins des zones ciblées ;
— la formation des femmes en diverses techniques de transformation du lait ;
— la construction et l'équipement des mini laiteries ;
— la mise en place de comités de gestion et le renforcement de leurs capacités institutionnelles.

La mise en œuvre des activités a pu permettre d'obtenir les résultats suivants :

— la construction et l'équipement de quatre mini laiteries à Koumbia (Gaoual), Dinguiraye-centre, Beyla-centre et Marella (Faranah) ;
— la mise en place de neuf groupements de femmes productrices de lait et huit groupements dans la transformation/commercialisation du lait ;
— la formation de 100 femmes aux techniques de transformation du lait (yaourt, fromage, beurre, lait pasteurisé…) ;
— la mise en place de quatre comités de gestion formés sur les thèmes suivants : gestion administrative et financière, maintenance des infrastructures, montage de micro-projets et élaboration de plans d'affaires ;
— l'augmentation des revenus des femmes avec réalisations de bénéfices substantiels (6 560 000 GNF pour la mini laiterie de Koumbia, 7 705 000 GNF pour celle de Dinguiraye, 6 300 000 GNF pour Marella et 18 850 000 GNF pour la mini laiterie de Beyla) en six mois d'exercice (juillet-décembre 2014).

Ces mini laiteries produisaient en moyenne entre 50 et 100 litres par jour et les commercialisaient dans les sous-préfectures. La principale contrainte était l'approvisionnement en matière première (le lait de collecte). Le problème de l'accès à la laiterie s'est régulièrement posé avec l'état des routes.

Le projet est à présent terminé mais avait recommandé de *i)* poursuivre l'appui-conseil aux groupements féminins impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation du lait, *ii)* renforcer les capacités des femmes en markéting et commercialisation et *iii)* poursuivre la construction de mini laiteries dans les zones rurales.

3.2. Le projet d'appui à l'amélioration de la collecte, de la transformation et de la commercialisation du lait et des produits laitiers

Le Projet d'appui à l'amélioration de la collecte, de la transformation et de la commercialisation du lait et des produits laitiers en Guinée Conakry (février 2003-janvier 2005) a été exécuté par le ministère chargé de l'Élevage à travers la Direction nationale de l'élevage (DNE), et financé à hauteur de 270 648 USD par la FAO, au titre du Programme de coopération technique, pour la mise en place d'un système adapté de développement laitier. L'Institut de recherche agronomique guinéen (IRAG), a été chargé de l'appui institutionnel du projet.

L'objectif global du projet était de fournir au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage un modèle de développement laitier favorisant les zones enclavées du pays, par la mise en place d'un système de collecte bien adapté, basé sur l'introduction et le traitement du lait en suivant la méthode de conservation du lait cru, par le système de la lactoperoxydase. L'objectif visait également à apporter un soutien logistique, technique et financier pour l'obtention d'équipements adaptés à la diversification de fabrication des produits laitiers et aux méthodes de commercialisation, ainsi qu'à la formation des groupements laitiers féminins sur des aspects de collecte, de transformation, de commercialisation et de gestion de mini laiterie, afin de valoriser au mieux les produits laitiers locaux.

La région du Fouta Djallon, une des principales régions d'élevage de Guinée « était retenue pour cette action pilote et cela afin de conforter un projet TeleFood de mini laiterie entrepris avec un groupement laitier de Pita, et destiné à assurer localement la production de lait pasteurisé, de yaourt, de fromage et de beurre ».

Les résultats attendus de la mise en œuvre du projet étaient les suivants :

– l'augmentation de la collecte de plus de 50% du lait produit par les petits producteurs laitiers des bassins de Gaoual et Pita, grâce à la mise en place de points de collecte et à la vulgarisation de la lactoperoxydase ;

– l'assurance pour les éleveurs d'obtenir un écoulement régulier, à un prix rémunérateur, de leur production laitière et cela même en période d'hivernage ;

– la diffusion à travers les centres de transformation laitière, des techniques de fabrication de lait pasteurisé et de produits dérivés, dont le yaourt, la crème, le beurre et le fromage ;

– la formation des membres des groupements laitiers, des producteurs de lait, des agents d'encadrement au modèle de développement laitier, en vue de sa vulgarisation dans d'autres zones du pays.

Le projet a pu réaliser les actions suivantes :

– la mise en place d'un système d'organisation de la collecte du lait, adapté aux zones de Koumbia, Gaoual et Pita (18 points de collecte ont été mis en place et équipés) ;

– la mise en place et l'équipement de trois mini laiteries fonctionnelles, adaptées au contexte local (avec notamment l'installation d'un système de production d'énergie solaire) ;
– le renforcement des capacités des différents acteurs de la filière lait ;
– la mise en place d'un système de commercialisation et d'appui à la gestion d'entreprise ;
– l'appui à la promotion des produits laitiers guinéens, à travers un atelier régional et la production de dépliants.

3.3. Le Programme national d'insémination artificielle

Le Programme national d'insémination artificielle en Guinée (PNIAG) est un produit de la Coopération maroco-guinéenne et couvre 20 Préfectures réparties dans les quatre régions naturelles du pays. Ce programme concerne l'insémination de femelles locales *N'dama*, par des semences de races étrangères choisies par la Guinée. Il est attendu du programme de croisement, l'obtention d'animaux aux performances de production supérieures à la race mère et ayant une capacité d'adaptation aux conditions environnementales meilleure que celle de la race étrangère amélioratrice.

Le programme repose sur une stratégie intégrant deux démarches complémentaires, à savoir *i)* l'appui direct aux exploitants ruraux volontaires de quelques communes déjà identifiées et *ii)* l'appui à deux centres d'appui et de démonstration de l'élevage (CAE), sis à Beyla et à Boké, en vue d'en faire des centres de rayonnement de la technique d'insémination artificielle.

Les objectifs du programme sont d'augmenter la productivité de l'élevage bovin, de contribuer à l'amélioration de la consommation de lait et de viande, de contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Les activités suivantes, entre autres, ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme :

– l'expertise des CAE de Famoïla et de Boké en septembre 2017. Cette expertise réalisée par l'équipe technique de la DNPIA (Direction nationale des productions et industries animales) et a permis de faire un état détaillé de chacun de ces centres et d'en déterminer les mesures à mettre en œuvre pour abriter des activités d'insémination artificielles ;

– la formation de jeunes stagiaires : le départ du programme a été la formation en octobre 2017 de 20 jeunes cadres stagiaires et de cinq cadres de l'administration (suppléants) à l'IAV (Institut agronomique et vétérinaire) Hassan II du Royaume du Maroc ;

– la préparation technique et administrative du programme par l'équipe technique de la DNPIA chargée de la coordination du programme. Elle a porté sur une pré-identification des circuits d'insémination, au nombre de 60. Il s'agit des 60 communes retenues pour une première phase dans les 20 préfectures. Ensuite, cinq points focaux ont été choisis, constituant des points de relais décentralisés de dépôt des intrants d'insémination devant rayonner sur quatre à cinq préfectures.

– un stage pratique effectué par chaque inséminateur à l'abattoir de sa préfecture d'affectation ;

– la réception et l'emmagasinage du matériel d'insémination, les moyens logistiques.

Le Royaume du Maroc met à la disposition de la Guinée tout un arsenal d'insémination artificielle comprenant les semences animales, tout le matériel de travail requis, la logistique de déplacement, les documents techniques et administratifs et divers consommables. De plus, le Maroc appuiera la Guinée dans l'organisation des journées de sensibilisation et prendra en charge les indemnités pour 20 stagiaires et les primes pour cinq suppléants durant 13 mois. Cet appui du Maroc est évalué à 450 000 US dollars. Un programme d'accompagnement par la structure de tutelle, notamment la DNPIA et les services déconcentrés est en cours d'élaboration pour être proposé à un financement.

IV. LES POLITIQUES D'ELEVAGE

4.1. Les stratégies et plan d'actions de développement de l'élevage à moyen et long termes

En 1987 a démarré en Guinée, le processus de relance du sous-secteur de l'élevage. Cela a été matérialisé par la mise en œuvre du Projet de Restructuration des Services de l'Élevage (PRSE) dont les objectifs étaient de *i)* restructurer les services administratifs, *ii)* améliorer la santé animale et, *iii)* appuyer le secteur privé. Cela a permis, en 1991, de démarrer la formulation de la composante élevage de la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) et d'impulser une nouvelle politique nationale de développement du sous-secteur de l'élevage (République de Guinée, 2007). C'est ainsi que la Direction Nationale de l'Élevage (DNE) qui a été restructurée et qui est passée sous tutelle du ministère en charge de l'Élevage (autrefois, elle dépendait du ministère en charge de l'Agriculture), a élaboré un programme de développement dont les objectifs fondamentaux sont « l'accroissement de la production nationale, la poursuite du désengagement de l'État et la professionnalisation des différents intervenants du sous-secteur ». Cela a facilité la mise en œuvre du Projet National des Services Agricoles (PNSA) dans le cadre de ce programme détaillé. Certains sous-programmes ont été financés par la Banque Mondiale.
Les objectifs à moyen et long termes devaient couvrir la période 1997 – 2010.

Sur la filière lait, l'objectif était de mettre en place un cadre qui permettait d'accroire à la production afin de contribuer à la sécurité alimentaire des populations. Il s'agissait alors de :

– augmenter la production laitière de la race *N'dama* à travers la sélection et le croisement ;
– augmenter le revenu des éleveurs ;
– accroître la consommation de lait et sous-produits laitiers par la population ;
– diminuer les importations.

Ainsi, la stratégie qui devait être mise en œuvre consistait à :
– mener des études pour améliorer les connaissances sur la production et la commercialisation laitière en Guinée ;
– organiser les groupements féminins autour de la production laitière ;
– mettre en œuvre les techniques de transformation et de conservation des excédents laitiers en saison des pluies et leur assurer leur vulgarisation en milieu rural ;
– implanter une ceinture laitière autour des grandes villes, dont Conakry, à partir d'élevages de types nouveaux ;
– bâtir un programme de développement de la filière lait en Guinée à partir des opérations pilotes de production, commercialisation et transformation du lait ;
– introduire et tester des races bovines laitières dans des élevages de type nouveau ;
– désenclaver les zones de forte production.

4.2. Le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2018 – 2025 et la Politique Nationale de Développement Agricole

Le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2018 – 2025 et la Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) sont très liés. En effet, la mise en œuvre de la PNDA sera assurée à travers le PNIASAN intégrant le Programme accéléré de sécurité alimentaire, nutritionnelle et de développement agricole durable (PASANDAD) sur deux périodes à savoir, 2018-2020 et 2021-2025. Le PASANDAD vise, à l'horizon 2020, une croissance annuelle du secteur primaire de 6,5% et une réduction de l'incidence de la pauvreté alimentaire de 18,2% en 2012 à 9,1%. Ces objectifs doivent être atteints à travers (i) la promotion de la mécanisation et l'intensification de l'agriculture vivrière, (ii) le renforcement des capacités des petites exploitations, (iii) la promotion de la transformation, de la conservation et de la commercialisation des produits agricoles, halieutiques, forestiers et d'élevage (République de Guinée, 2018).

Dans le sous-secteur de l'élevage, quatre dimensions sont notées :

— l'amélioration de la productivité des races locales grâce à la mise en œuvre de programmes adaptés d'amélioration génétique des races locales. Celle-ci a pour but d'augmenter la productivité des races locales à travers des croisements entre celles-ci et des races étrangères plus productives et de conserver en « races pures » les races endémiques rustiques et trypanotolérantes (bovins et petits ruminants) ;

— l'application des bonnes pratiques d'élevage grâce à une gestion rationnelle de la base productive et des moyens techniques d'élevage. Cela passe par (i) l'usage de techniques modernes de reproduction animale telle que l'insémination artificielle, (ii) la pratique d'itinéraires techniques modernes d'élevage, (iii) l'amélioration du taux d'exploitation des troupeaux et (iv) la gestion de la base alimentaire ;

— le développement des élevages semi-intensifs grâce (i) au renforcement de la lutte contre les épizooties majeures, (ii) au renforcement de l'approvisionnement en intrants et équipements d'élevage, (iii) à la mise en place de lignes de crédit adapté ; (iv) au développement d'itinéraires techniques améliorés pour intensifier les productions à cycle court (ateliers de démonstration d'embouche de petits ruminants, formation des emboucheurs, formation des encadreurs des fermes avicoles, création de centres d'appui et formation aux différentes filières de l'élevage, formation d'agents communautaires de santé animale et d'élevage), (v) à la mise en œuvre de programmes de recherche et de transfert des innovations sur les filières concernées ;

— le développement des élevages de bovins grâce (i) au renforcement de la lutte contre les épizooties majeures, (ii) au renforcement de l'approvisionnement en intrants et équipements d'élevage (lignes de crédits, acquisition de chaines de froid et matériels de vaccination, amélioration du contrôle de qualité des intrants), (iii) au renforcement des capacités des acteurs en leur fournissant des itinéraires techniques adaptés, (iv) au développement des itinéraires techniques améliorés pour intensifier les systèmes de production, (v) à l'institutionnalisation de l'approche « gestion de terroirs villageois » pour une gestion participative et équitable de l'espace rural en vue de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs, (vi) à la promotion d'un système amélioré de production laitière (production de métis par croisement, mise en place de mini-laiteries et laiteries), et (vii) à la mise en œuvre des programmes de recherche et de transfert des innovations sur la filière.

CONCLUSION

La filière laitière en Guinée Conakry est caractérisée comme étant une filière peu performante et contribue faiblement à satisfaire les besoins de consommation des populations. Cependant, elle présente des marges de progression appréciables qu'il est possible d'exploiter. Le pays a recours aux importations pour garantir les besoins de consommation.

Les principales contraintes des filières est la maitrise de la production, l'enclavement et l'accessibilité des zones de production, la faiblesse des moyens techniques et financiers dégagés pour relever le niveau des productions animales, l'organisation des acteurs. Les infrastructures restent sommaires et peu adaptées aux exigences d'une chaine de valeur intégrée. Plusieurs options politiques ont été tentées mais qui tardent à rendre les filières laitières locales compétitives.

Le marché ne semble pas constituer une véritable contrainte. Les plus grandes difficultés rencontrées le sont en amont des filières laitières locale. L'appui aux initiatives privées peut permettre d'accroitre la production et de connecter davantage les filières aux marchés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Mansare J. B. ; 2018 : Memo sur les activités du programme national d'insémination artificielle (PNIAG). DNPIA,, 4 pages.

République de Guinée, 1997 : Stratégies et plan d'actions de développement de l'élevage à moyen et long termes (1997 - 2010). Direction nationale de l'élevage, 134 pages.

République de Guinée, 2004 : Renforcement des capacités en appui à la préparation des Accords de Partenariat Économique. Metra Economic Consulting. 191 pages.

République de Guinée, 2018 (a) : Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. PNIASAN 2018 - 2025. République de Guinée. 97 pages.

République de Guinée, 2018 (b) : Annuaire des statistiques de l'environnement, 2016. République de Guinée. 333 pages.

République de Guinée, 2018 (c) : Comptes nationaux définitifs 2015 et provisoires 2016. République de Guinée. 48 pages.

République de Guinée, 2017 (a) : Enquête nationale sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale. Rapport, République de Guinée. 135 pages.

République de Guinée, 2017 (b) : Politique Nationale de Développement Agricole. République de Guinée. 66 pages.

République de Guinée, 2017 (c) : Annuaire statistique 2016. République de Guinée. 291 pages.

Liste des personnes rencontrées

Prénom & nom	Structure	Fonction	Téléphone	E-mail
Fodé Sory KEITA	Ministère de l'Élevage et productions animales	Directeur général du bureau de Stratégie et développement	+224 622 54 52 12	fsoryk@Yahoo.fr
Jean-Luc FABER	Ministère de l'Agriculture	Chef division stratégie et prospective	+224 622 51 32 80	elsabang@yahoo.fr
Jacqueline Marthe SULTAN	Ferme agropastorale de Fandié	Directrice	+224 664 28 84 63 +224 655 026 525	sultanjm@yahoo.com
Joseph Boniface MANSARE	Ministère de l'Élevage et productions animales	Directeur national des Productions et Industries Animales	+224 628 66 03 66	bonimansare@gmail.com
Boubacar DIALLO	Progebe Guinée	Coordonnateur national	+224 68 02 88 06	boubacarbalaise@gmail.com
Diang Barry	IRAG	Chef station de recherche de Faranah, Chef programme Élevage IRAG	+224 621 06 89 26	dianfermier@yahoo.fr
Almamy Seny SUMAH	Ministère de l'Agriculture	Direction régionale de l'Agriculture de Kindia	+224622 17 11 69	drsoumah20@yahoo.fr
Famoi BEAVOGUI	IRAG	Directeur général	+224 628 58 65 10	iragdg@irag-guinee.org
Mamadou Billo BARRY	IRAG	Directeur scientifique	+224 669 70 24 94	iragds@irag-guinee.org

Liste nominative des membres de groupements laitiers et leurs localisations

N° ordre	Prénoms et Nom	Nom du groupement	Localisation
GAOUAL			
1	Safiatou DIALLO	Dara Bowè – Kossan Fouta	Koumbia -centre
2	Sadio DIALLO	Dara Bowè – Kossan Fouta	Koumbia -centre
3	Nebhoudho DIALLO	Dara Bowè – Kossan Fouta	Koumbia -centre
4	Maimouna DIALLO	Dara Bowè – Kossan Fouta	Koumbia -centre
5	Aissatou L. DIALLO	Dara Bowè – Kossan Fouta	Koumbia -centre
6	Hadja Kayando	Allareny	Dombiyadji
7	Maloun DIALLO	Allareny	Dombiyadji
8	Régué DIALLO		Kamèlè
FARANAH			
9	Djenabou DOUMBOUYA	Sabou Gnouma	Marella
10	Adama DEEM	Sabou Gnouma	Marella
11	Mariama Ciré BARRY	Sabou Gnouma	Marella
12	Fatoumata BARRY	Benkady	Marella
13	Mariama BARRY	Benkady	Marelle
14	Fatoumata Diariou BARRY	Benkady	Marella
BEYLA			
15	Saran TRAORE	Bekady	Beyla –centre
16	Mariama TRAORE	Benkady	Beyla –centre
17	Kassiangbè CAMARA	Sanankoro	Beyla- centre
18	Mariama CAMARA	Sananro	Beyla - centre
19	Nantènèm SOUMAORO	Benkady	Senko
DINGUIRAYE			
20	Saoudatou DIALLO		Dinguiraye centre
21	Hariratou BAH		Dinguiraye centre
22	Bilguissa DIALLO		Kalinko
23	Kade NDIAYE		Sélouma
24	Binta Barry		Sélouma
KANKAN			
25	Siata TOURE	Adama TRAORE	Diankana
26	Flématou TOURE	Adama TRAORE	Diankana
27	Gbessa KABA	Adama TRAORE	Diankana
28	Worokia KAKORO	Adama TRAORE	Diankana
29	Sadan BERETE	Adama TRAORE	Diankana
PITA			
30	Hadja Mariama Dalanda BAH	Nafaya	Pita – centre
31	Aïssatou CISSOKO	Nafaya	Pita – centre
32	Maïmouna BARRY	Nafaya	Pita – centre

Source : BSD/MEPA

Importations de produits laitiers en Guinée de 2010 à 2016

		Lait liquide non concentré	Lait concentré en poudre ou sous d'autres formes solides	Lait condensé	Fromages	Beurres	Yaourt	Babeurre	Autres produits (lactoserum, ...)	Total Equivalent Lait
Coeff	*1*	*7,6*	*2,2*	*4,4*	*6,6*	*1*	*6,6*	*1*		
2010	Poids (kg)	882 421	1 623 627	124 804	20 096	72 383	150 266	58 722	882 421	1 623 627
	Equivalent lait (kg)	882 421	12 339 565	274 569	88 422	477 728	150 266	387 565	882 421	12 339 565
2011	Poids (kg)	781 821	1 960 416	390 550	133 060	59 963	157 019	14 473	781 821	1 960 416
	Equivalent lait (kg)	781 821	14 899 162	859 210	585 464	395 756	157 019	95 522	781 821	14 899 162
2012	Poids (kg)	941 119	1 669 497	193 786	80 265	36 790	216 315	7 396	941 119	1 669 497
	Equivalent lait (kg)	941 119	12 688 177	426 329	353 166	242 814	216 315	48 814	941 119	12 688 177
2013	Poids (kg)	60 105	1 760 405	175 449	88 803	23 583	289 158	117 531	5 350	
	Equivalent lait (kg)	60 105	13 379 078	385 988	390 733	155 648	289 158	775 705	5 350	15 441 764
2014	Poids (kg)	56 820	3 752 935	2 928 265	194 014	80 779	266 132	61 454	0	
	Equivalent lait (kg)	56 820	28 522 306	6 442 183	853 662	533 141	266 132	405 596	0	37 079 840
2015	Poids (kg)	21 609	5 471 110	3 557 046	212 133	477 124	299 701	109 095	79 227	
	Equivalent lait (kg)	21 609	41 580 436	7 825 501	933 385	3 149 018	299 701	720 027	79 227	54 608 905
2016	Poids (kg)	94 173	5 083 888	1 133 126	282 064	102 859	318 098	55 272	3 697	
	Equivalent lait (kg)	94 173	38 637 549	2 492 877	1 241 082	678 869	318 098	364 795	3 697	43 831 140

Source : Ministère de l'Élevage (sur la base des statistiques douanières)